

Cet accord est avantageux pour le Canada. Il a l'appui de ceux qui possèdent les ressources et qui les mettent en valeur, dont la grande majorité sont Canadiens. Il atténue les lacunes et les distorsions tout en augmentant les stimulants et les privilèges. Il ne demande pas à l'industrie énergétique de «sauver le Canada» ou de renflouer le Trésor fédéral; il lui demande de produire du pétrole, du gaz et des emplois.

La même idée est reprise dans la *Gazette* du 30 mars. La Chambre de commerce du Canada a déclaré:

● (1630)

Nous nous félicitons de l'accord énergétique conclu le 28 mars dernier, car il fait comprendre aux investisseurs que le gouvernement est bien disposé à procéder à des consultations, à collaborer avec l'industrie et avec les provinces, et à faire confiance aux forces du marché. Nous pensons que tous les Canadiens bénéficieront non seulement de la revitalisation du secteur énergétique qui suivra, mais aussi des retombées qu'elle aura sur tous les secteurs de l'économie.

Je voudrais citer un article de la page éditoriale de *Calgary Herald*:

Le Canada est le vainqueur.

Dans un article du *Edmonton Journal*, on estime qu'on a conclu une bonne affaire. L'auteur déplore que les effets mettront du temps à se faire sentir, mais il se félicite néanmoins de l'accord.

Dans le *Chronicle-Herald* de Halifax, on écrit que petit à petit les plates-formes de forage canadiennes rentrent au pays. C'est là un bon signe. Dans le numéro du 6 mars du *Calgary Herald*, on rapporte que les équipes de forage ont de quoi se réjouir à présent. Le niveau d'emploi de ces équipes qui avait baissé à 61 p. 100 en moyenne en 1981, puis à 49 p. 100 en 1982, avait fléchi encore une fois pour passer à un taux inférieur de moins de la moitié du taux de la saison où l'activité des plates-formes de forage battait son plein, soit à 39 p. 100 en 1983, et a regagné de peine et de misère le taux de 50 p. 100 l'an dernier.

Nous avons à présent revitalisé le secteur de l'énergie. Ces emplois que nous sommes en voie de créer grâce à la prospection et à la mise en valeur des ressources apporteront des avantages appréciables non seulement à l'ouest du Canada, mais en fait à toutes les régions du Canada.

Je ne m'étendrai pas sur les détails de l'accord dont les avantages sont manifestes. Il faut y voir une autre preuve concrète des initiatives que prend notre gouvernement pour venir en aide à ces industries de base fort importantes qui peuvent nous procurer la croissance, la richesse et éventuellement des emplois permanents, et non pas temporaires.

Le secteur touristique est un autre avantage naturel dont nous jouissons. A l'heure actuelle, le compte du commerce touristique accuse un déficit de 2 milliards de dollars. En 1972, nous accaparions 5 p. 100 des recettes du tourisme mondial. De nos jours, ce ne sont plus que 2.7 p. 100. Nous savons que plus de 100,000 entreprises canadiennes exercent leur activité dans le secteur touristique. C'est là une très importante industrie qui devrait servir davantage. Elle devrait servir à produire de la richesse et à créer des emplois.

Sous le règne de l'ancien gouvernement libéral, notre part du commerce mondial est passée de 6 p. 100 en 1968 à moins de 4 p. 100 en 1984. Et ce n'est pas la fin. J'ai parlé du secteur agricole. Je pourrais aussi vous parler de la petite entreprise.

Au cours des quatre dernières années, de nombreuses petites entreprises sont disparues, 80,000 en 1981, causant la perte de 750,000 emplois. En moyenne, il y a eu 50,000 faillites par année. Au cours de la même période, plus de 100,000 particuliers ont déclaré faillite.

Les subsides

Je pourrais aussi vous parler des secteurs de la pêche, des forêts et des mines. Ils sont tous dans le même état. Le gouvernement a négligé ces industries primaires, ces industries qui créent la richesse, les emplois et animent l'activité économique d'une façon directe et indirecte. Le gouvernement s'est engagé à assurer le renouveau de l'économie et à concilier les divergences à l'échelle nationale.

Le député de Winnipeg-Fort Garry, le parrain de la motion, nous a reproché notre manque de consultation. Il y a deux mois, nos vis-à-vis nous reprochaient de trop consulter. L'une de nos tâches principales consiste à mettre de l'ordre dans l'économie et à établir un climat de croissance et de confiance propre à la création d'emplois.

Voici un compte rendu de la situation. Le chômage régresse. Le taux de chômage est passé de 11.6 p. 100 en septembre à 10.9 en avril et 201,000 nouveaux emplois ont été créés. Les taux d'intérêt qui étaient de 12.38 p. 100 le jour du scrutin s'établissaient à 9.93 p. 100 le 9 mai. La confiance des entreprises s'affermi. Elle a grandi au premier trimestre de 1985. Selon le dernier relevé du Conference Board sur les projets d'investissement et les attitudes des entreprises, celles-ci sont plus optimistes concernant les perspectives à court terme. Les dépenses des consommateurs croissent également ce qui est une bonne nouvelle pour les détaillants. Les ventes au détail ont progressé de 4.3 p. 100 au cours des six mois qui ont suivi les élections. Les carnets de commandes des fabricants se garnissent. Les nouvelles commandes de biens manufacturés ont augmenté de 5.3 p. 100 de septembre à février. Les prix se stabilisent. Le taux d'inflation était de 3.7 p. 100 au mois de mars. Aux États-Unis, depuis six mois, l'indice des prix à la consommation s'est maintenu au niveau ou au-dessous du taux d'inflation. Les entrées de caisse des agriculteurs ont commencé à croître. Pour les deux premiers mois de l'année, ces entrées ont augmenté de 9.5 p. 100 par rapport à la même période l'an dernier. Les exportations suivent la même tendance. Celles-ci ont progressé de 11.2 p. 100 au premier trimestre par comparaison à la même période de 1984. Et les faillites? Les faillites ont reculé. Au premier trimestre de 1985, les faillites commerciales ont chuté de 16 p. 100 par rapport à la même période de 1984, les faillites de particuliers de 21 p. 100, les faillites agricoles de 10 p. 100 de sorte que le recul général est de 20 p. 100.

Nous méritons une bonne note, car telle est la situation aujourd'hui. Et voilà qu'on nous présente une motion stupide disant que les choses ne s'améliorent pas. Les faits prouvent hors de tout doute que nos politiques sont bonnes. Il faudra encore un peu de temps, encore des efforts et de la collaboration, mais les chiffres que je viens de citer sont assez explicites.

Je voudrais maintenant parler brièvement du secteur des transports. Les politiques que nous avons annoncées pendant la campagne électorale étaient fondamentales. Et je le répète, nous nous sommes attaqués à la plupart des problèmes. Par exemple, nous avons entrepris de remanier la Loi nationale sur les transports dont un avant-projet sera présenté à la fin de juin.

Le 27 février dernier, les ministres provinciaux et moi-même avons signé un accord de principe qui allégera les modalités